

# GÉRER VOTRE PATRIMOINE

## UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Votre conseiller vous accompagne au quotidien pour intégrer les évolutions de votre situation personnelle et professionnelle ainsi que les évolutions fiscales et réglementaires pouvant affecter la gestion de votre patrimoine.

Il effectue avec vous des points de gestion réguliers afin d'analyser vos investissements et de s'assurer qu'ils sont en adéquation avec vos objectifs patrimoniaux.

À l'issue de ces entretiens, vous pouvez décider d'effectuer des ajustements sur tel ou tel investissement, de modifier votre enveloppe fiscale ou de sélectionner un autre mode de gestion.<sup>[1]</sup>

## DES OUTILS ADAPTÉS

Pour suivre les évolutions conjoncturelles, la Banque privée du Crédit Agricole vous donne accès aux outils nécessaires :

- Des publications sur l'actualité du patrimoine et l'évolution de vos placements ;
- L'accès à vos comptes et placements par Internet<sup>[1]</sup>

Et parce que la vie courante a forcément une influence sur votre patrimoine, votre conseiller vous accompagne également au quotidien pour vos moyens de paiement, assurances de biens, crédit, services...

---

[1] Offre soumise à conditions, dans les limites et modalités prévues pour le contrat, selon la réglementation en vigueur